

Conseil d'école de Marie Curie

L'ordre du jour proposé de la réunion du conseil d'école

Mardi 11 Octobre 2016

Membres du conseil d'école :

Hélène Luissier, Valérie Drolet, Cynthia Spies, Loe Garavito-Bruhn, Ayan Aden, Roxanne Metcalfe, Maryse Héroux, Carole Pumputis.

Bienvenue et présences : Madame Héroux souhaite la bienvenue à tout le monde.
Présences : Hélène Luissier, Valérie Drolet, Cynthia Spies, Loe Garavito-Bruhn, Ayan Aden, Roxanne Metcalfe, Maryse Héroux, Carole Pumputis.

Accueil et présentation : tour de table pour se présenter. Tous les membres se sont présentés à tour de rôle.

Ordre du jour à adopter
Propose : Ayan
Seconde : Hélène

Rapport financier 2014-2015
Le rapport financier a été présenté à la soirée curriculaire par les membres du conseil d'école
Total en banque présentement : \$7000 (montant approximatif)
Dépenses à envisager : le prêt pour les équipements et les rénovations pour la cour d'école.

Fonctionnement du conseil d'école : le mandant du conseil d'école est la consultation des politiques.

Consulter le guide à l'intention des membres du conseil d'École, le règlement de l'Ontario 612/00, le règlement 298 (liens inclus dans l'ODJ)

Si vous avez des questions, les diriger à Mme Maryse. Le membre du conseil exécutif est composé de :

Présidence, chargée d'appuyer les décisions du conseil et de la direction d'école (Loe)
Vice-présidence qui chargée d'appuyer et seconder la Présidence (Roxanne)
Secrétaire est responsable de prendre les notes et les transmettre à la Présidence (Ayan)
Trésorière est chargée d'approuver les dépenses et de signer les chèques une fois par mois (Cynthia)

Le rôle des membres est de travailler de concert avec la direction de l'école pour faciliter la vie des enfants à l'école et de participer activement aux activités scolaires. Ils peuvent notamment siéger aux sous-comités suivants :

Embellissement
Soutien à l'enseignement
Financement (levée de fonds)

Activités socioculturelles

Élections

présidence : **Mme Loe Garavito-Bruhn**

vice-présidence : **Mme Roxanne Metcalfe**

du trésorier/ trésorière travaille avec Mme Lucie qui s'occupe de gérer les dépenses à l'école et elle doit signer les bordereaux de dépenses : Mme Cynthia Spies

secrétaire : **Mme Ayan Aden**

Mme Lise LeBlanc ne sera pas cette année le membre représentant la communauté. Il faudra rechercher un autre membre de la communauté qui pourra assumer ce rôle.

Organiser les dates et heures des prochaines réunions.

Les dates proposées par Mme Maryse sont retenues : 14 Nov 2016, 10 Janv., 13 Fév., 20 Mars., 10Avril. 08 Mai, 12 Juin 2017.

Si besoin d'une gardienne, elle devra être payée par les membres, mais pas des fonds du Conseil d'école.

Coordonnées des membres : Mme Ayan fait circuler la liste à remplir par les membres.

Maryse va envoyer à tous les membres, la liste complète sera partagée avec les autres membres.

Les réunions vont se dérouler au salon du personnel.

Organisations de sous-comités

a. Embellissement : Maryse et Loe

b. Soutien à l'enseignement : Mme Carole à vérifier avec les enseignants leurs priorités pour l'année scolaire en cours. Mme Lussier aussi est membre de ce sous-comité.

c. Finance : Mme Valérie (exemple d'activités organisées dans le passé : la soirée Bingo)

d. Activités socioculturelles : Cynthia, appuyée par les autres membres.

Ex : décoration de citrouilles et concours, Foire du printemps, soirée Cinéma, soirée Bingo.

Consultation de politiques : fonctionnement

par email

Mme Maryse explique quoi faire pour les consultations de politique envoyées par e-mail et demande qu'on lui réponde pour qu'elle puisse retourner la réponse au Conseil scolaire.

Mme Maryse va envoyer les politiques à tous les membres pour recueillir leurs avis et opinions.

Défibrillateur : Suite à la réponse du Conseil scolaire, il est permis d'acheter un défibrillateur, mais il faut s'assurer de l'utilisation et de former le personnel de premiers soins.

Dépense à envisager : environ 2000 \$. Le comité trouve qu'il est important de l'avoir et donc à la prochaine réunion, le conseil va voter pour procéder à l'achat.

Ajout à l'ordre du jour : aucun ajout